

# TD n°1 : Le pouvoir judiciaire & les sources du droit

Famille, école, entreprise... la vie en société peut être source de conflits : un locataire ne paie pas ses loyers, une victime d'un accident de la route n'est pas indemnisée par son assurance, un salarié est licencié sans motif réel, une personne âgée est victime d'une escroquerie, un chantier comporte des malfaçons... Dans ces situations, on attend de la justice qu'elle rétablisse chacun dans ses droits mais aussi qu'elle protège les intérêts des individus et de la société.



Grâce à ce Travail Dirigé, vous allez pouvoir découvrir les compétences des différents tribunaux et Cours qui forment le pouvoir judiciaire en France.

## Travail à faire :

- ❶ Visionnez cette [vidéo](#) afin de déterminer ce qui distingue les juridictions civiles des juridictions pénales. Notez vos réponses dans le tableau situé à la page suivante.
- ❷ En cliquant sur le nom des différents tribunaux et Cours du tableau, vous pourrez consulter des sites Internet présentant les différentes juridictions et leurs compétences respectives. Complétez le tableau avec le résultat de vos recherches.
- ❸ Après avoir rempli le tableau présentant les différentes juridictions, répondez aux questions du [quiz](#) (nom de la salle MARZOUG) afin de découvrir les différentes sources du droit.



**JURIDICTION DU 1<sup>ER</sup> DEGRE**

**Juridictions civiles**

**Juridictions pénales (ou répressives)**

TRIBUNAL D'INSTANCE (TI)



Exemples : .....

TRIBUNAL DE POLICE



Exemples : .....

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE (TGI)



Exemples : .....

TRIBUNAL CORRECTIONNEL



Exemples : .....

TRIBUNAL DE COMMERCE



COUR D'ASSISES



Exemples : .....

CONSEIL DE PRUD'HOMMES



Exemples : .....

**JURIDICTION DU 2<sup>EME</sup> DEGRE : APPEL OU DEUXIEME JUGEMENT**

COUR D'APPEL



**JURIDICTION SUPREME : CONTROLE**

COUR DE CASSATION

